

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

présentant 18 622 hectares de forêts et paturages. Nous nous abstenons de commenter maintenant cet exposé, qui est susceptible d'éclairer mainte administration forestière, attendu qu'il a été publié dans ce journal. Faute de temps, le rapport n'a pas pu être mis en discussion.

Après une courte interruption, nous avons eu le plaisir d'entendre une conférence d'un jeune expert forestier, M. *Massy*, sur ce sujet „Des origines et des différentes formes de l'humus en relation avec l'état du sol et le traitement de la forêt“. M. Massy a su exposer la question d'une façon très pratique et compréhensible, ce dont nous le félicitons. Comme son exposé paraîtra probablement dans ce journal, nous nous abstenons d'en donner un résumé. MM. *Muret*, *Graff*, *Aubert* et *de Luze*, prirent part à la discussion, malheureusement trop écourtée vu l'heure tardive.

Au dîner, servi comme de coutume à l'Hôtel de France, de nombreuses et aimables paroles furent échangées. M. de Luze souhaita en particulier au nouveau président, M. le Dr Aug. Barbey, de rencontrer dans l'exécution de sa tâche les mêmes dévouements qu'il a constatés au cours de sa présidence.

Puis rendez-vous fut pris à la fin de juin, dans la belle Gruyère, dont nous aurons le privilège de visiter les magnifiques forêts.

Ste-Croix, le 20 mars 1923.

P. Perret.

— *Le IV^e comptoir suisse.* Le IV^e comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles se tiendra à Lausanne, du 8 au 23 septembre prochain. La participation au comptoir est réservée aux maisons établies en Suisse, ayant leur exploitation en Suisse, exposant des produits suisses, aux produits travaillés ou manufacturés en Suisse ou encore aux produits indispensables à la production nationale.

Le délai d'inscription expire le 15 mai prochain.

C. S. L.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons reçu, au sujet de la notice bibliographique, parue au cahier de mars, sur une publication de M. Th.-S. Woolsey, les lignes suivantes de M. P. de Coulon, ancien inspecteur forestier, à Roustchouk :

Jardinage cultural et Méthode du Contrôle.

Les Américains sont de nature essentiellement pratique comme chacun le sait et ne s'embarrassent pas volontiers de complications purement théoriques.

Le bulletin bibliographique du „Journal forestier“, du mois de mars dernier, nous apprend qu'un professeur de sylviculture des U. S. A., M^r *Woolsey*, a récemment publié un ouvrage important.

Il y passe en revue les différentes méthodes européennes et se prononce en faveur de la manière française de préférence à l'allemande, ce qui n'est point pour déplaire aux partisans du Jardinage, où l'„Art forestier“ — qui n'a pas d'équivalent, croyons-nous, dans la terminologie d'Outre-Rhin¹ — trouve

¹ M. von Salisch a proposé, dans son livre sur la *Forstaesthetik*, le terme de „Forstkunst“ qui est bien l'équivalent d'art forestier.

si belle occasion d'affirmer les avantages de la souplesse, en opposition à la rigidité des formules; puis, l'auteur consacre une brève notice à la Méthode „suisse“ du Contrôle et conclut en déclarant, qu'elle lui paraît si peu recommandable, qu'il préfère s'abstenir de l'enseigner.

M^r Badoux relève comme il convient toute l'injustice d'un jugement aussi sommaire qu'insuffisamment motivé; il l'attribue à ce que le principe même de la méthode critiquée n'aura pas été compris par M^r Woolsey et il en marque quelque étonnement.

En cette occurrence, notre surprise est, à vrai dire, moins grande que la sienne: n'avons-nous pas, nous aussi, été convaincu du même vice, de la même incapacité de compréhension, pour avoir avancé („Journal forestier“, février et mars 1922) que la Méthode du Contrôle, telle que celle-ci est exposée par M. Biolley, exigeait que le traitement fût „sinon entièrement dicté, du moins essentiellement influencé, par l'examen, a priori, des chiffres fournis par la comptabilité?“

Pas plus que nous, M. Woolsey n'aura réussi à comprendre en quoi l'imposant édifice de mesurages et de comptabilité de M. Biolley pouvait lui servir à diriger le traitement.

Comme nous, il aura constaté que l'auteur lui-même de ce système compliqué n'avait abouti à aucun résultat pratique pendant 35 ans de tâtonnements incessants; qu'il avait dû, au contraire, se résoudre, année après année, période après période, à opérer ses prélèvements en toute indépendance des conclusions de sa comptabilité, lesquelles se révélèrent, du commencement à la fin, erronées et inutilisables, ce que nous avons tenté de démontrer dans le numéro de juillet 1922 du „Journal forestier“.

Quoi d'étonnant, qu'après cela M. Woolsey, au tempérament expéditif, pour qui les faits valent plus que les arguments, ait jeté le manche après la cognée sans s'embarasser d'une étude plus approfondie?

Dès le début de la discussion, ouverte sur le sujet qui figure en titre de cet article, nous avons annoncé que les complications superflues, dont M. Biolley fait dépendre la méthode qu'il décrit, menaçaient de nuire à la propagande du traitement par Jardinage cultural, essence même de la Méthode du Contrôle; qu'elles risquaient d'en écarter maint forestier, fut-il même, de par ailleurs, favorablement disposé à l'égard du mode jardinatoire.

Hélas, nos prévisions sont dépassées; il a suffi de camoufler, sous le nom de Méthode du Contrôle, le traitement par Jardinage cultural, si séduisant par sa simplicité, pour que celui-ci se voie frappé d'ostracisme.

Les chapitres admirables dans lesquels M. Biolley expose les avantages de la forêt jardinée, les résultats brillants qu'il a obtenus par une application suivie de ce principe, n'ont pu contrebalancer l'effet désastreux qu'a produit sur le lecteur de son livre l'obligation de se servir du système extravagant de contrôle imposé, alors, qu'en réalité, celui-ci est inutile à tel point, que son auteur lui-même n'y a eu recours, avec succès, que comme démonstration *a posteriori*.

Si belle et si complète dans ses détails que soit cette démonstration, elle ne présente, à nos yeux, qu'une valeur théorique; n'importe quel mode de con-

trôle ou de revision, universellement adopté depuis qu'on aménage les forêts, pour vérifier le matériel ou établir le taux d'accroissement, fera mieux l'affaire du praticien.

Nous avons déjà relevé („Journal forestier“, mars 1922), qu'une simple inspection du massif révèle, avec une précision supérieure en ses enseignements instructifs à celles que peuvent lui fournir les chiffres, au sylviculteur exercé, le degré de succès cultural de ses opérations.

Si toutefois il lui venait un doute, un dénombrement lui procurera ses apaisements.

Il choisira à cet effet des parcelles à aspect nettement différent, plutôt que la division prototype à perpétuité, qu'en son esprit éminemment théorique M. Biolley nous propose comme ultime concession.

Pour fournir des indications palpables et pratiquement utilisables, ses revisions devront intervenir à des intervalles pas trop rapprochés et, selon nous, pas avant écoulement de deux périodes au moins.

Mais un contrôle de cet ordre ne présente plus rien d'extraordinaire, il est de toutes les méthodes et ne saurait être revendiqué par aucune, comme monopole exclusif ou comme enseigne.

Nous persistons donc à penser, que „Jardinage cultural“ ou „Eclaircie perpétuelle“ sont dénominations plus appropriées, étant plus descriptives des opérations forestières impliquées par la Méthode du Contrôle; qu'au lieu d'effrayer le public et les professeurs américains, elles les engageraient, qui sait, à examiner de plus près le traitement qu'elles représentent, à constater l'attrait de sa simplicité toute pratique et à s'inscrire, en fin de compte, au nombre de ses adeptes, évitant ainsi à nos méthodes „suisses“ la fâcheuse bulle d'excommunication générale dont elles ont été gratifiées à tort ou à raison.

Roustchouk, 19 mars 1923.

P. de Coulon.

M. Chaudey: **Météorologie et reboisements**. Une brochure de 10 pages, publiée par le service des avertissements agricoles du Ministère de l'Agriculture de la France. Paris. Imprimerie nationale. 1921.

Cette publication du Conservateur des Eaux et Forêts de Valence a pour but de montrer par quels moyens il serait possible, sinon de faire cesser totalement les phénomènes torrentiels qui ravagent les Cévennes, tout au moins de les atténuer. L'auteur s'est demandé si la forêt serait capable de modifier le climat de cette région, de rendre les chutes de pluie plus fréquentes et moins violentes. S'appuyant sur les données fournies par M. l'inspecteur Salvador, il compare le régime hydrologique de deux plateaux similaires tant par la latitude que par l'altitude et distants l'un de l'autre de 40 km. environ: le plateau „Lente et Vercors“ et le plateau ardéchois. Sur le premier, le taux de boisement est de 38%, tandis que sur le second il n'est que de 17%. Cette comparaison lui a permis de constater le bienfaisant effet de la forêt qui „transforme réellement le climat et régularise les chutes d'eau“.

La démonstration du distingué sylviculteur français est très convaincante. La forêt installée sur le plateau ardéchois procurerait aux sols agricoles l'humidité nécessaire pendant les mois de mai à septembre et non plus surtout en automne, comme c'est le cas aujourd'hui. Elle permettrait d'obtenir ce qui

manque le plus aux cultures et aux pâturages et ce à quoi ne peuvent remédier les meilleurs engrais, c'est *l'eau tombant à point*.

Pour terminer, l'auteur convie l'Etat, les communes et les particuliers à unir leurs efforts pour restaurer, par le reboisement, les nombreux terrains vagues qui désolent les plateaux ardéchois, drômois et vauclusiens. Puisse ce clairvoyant appel être entendu!

H. B.

C. Dusserre: Le sol des pâturages du haut Jura vaudois et neuchâtelois, sa flore et sa fumure. Tirage à part de l'„Annuaire agricole de la Suisse, 1922“; 20 pages. Imprimerie fédérative S. A., Berne 1922.

Le chef de l'Etablissement fédéral de chimie agricole, à Lausanne, examine successivement, dans cette étude, le sol, la flore et la fumure des hauts pâturages jurassiens. Quelle est l'influence de la décalcification, due à l'action dissolvante de l'eau, sur la flore; quelles sont les composants essentiels de celle-ci? Comment détruire les mauvaises plantes du pâturage et favoriser, au contraire, les bonnes? Telles sont les questions auxquelles l'auteur cherche à répondre. Elles sont d'un réel intérêt pour le sylviculteur de la montagne, lequel ne saurait rester indifférent à tout ce qui touche à l'alpiculture. Les essais de fumure au moyen d'engrais chimiques l'intéresseront avant tout. M. le professeur Dusserre relate ceux faits, de 1920 à 1922, à l'instigation de notre collaborateur M. le Dr A. Barbey, sur ses pâturages du Mont Suchet. Bien que la durée soit trop courte pour porter un jugement définitif, ils ont permis déjà quelques constatations favorables. En particulier, la fumure minérale a eu pour effet d'augmenter la proportion des légumineuses dans le fourrage. D'autres faits montrent encore que les résultats obtenus dénotent une amélioration notable des qualités nutritives de l'herbage.

Citons, pour finir, une constatation qui intéressera les forestiers. Examinant la question si controversée de l'envahissement actuel présumé du pâturage par la forêt, le chimiste lausannois écrit: „Les hauts pâturages sont extrêmement rebelles à la réinstallation des arbres. Une chose est certaine: partout les gazons régulièrement alpins et foulés par le bétail, ceux qui sont composés de bonnes espèces fourragères, résistent absolument à la reforestation. D'une manière générale, le mal est minime et il serait erroné de prétendre que, dans leur ensemble, les pâturages cèdent le pas devant la forêt envahissante.“

Nous enregistrons volontiers cette opinion d'un neutre sur une question qui a souvent mis aux prises forestiers et alpiculteurs de nos régions jurassiennes.

En tout état de cause, les uns et les autres trouveront profit et plaisir à lire son intéressant opuscule. Nous souhaitons qu'il puisse contribuer à engager les propriétaires de tels pâturages à recourir aux engrais minéraux davantage que jusqu'ici. Notre économie nationale y trouverait son compte.

H. Badoux.

R. Hickel. Le sapin de Douglas (Pseudotsuga Douglasii). Un volume grand in-8°, de 62 pages. Extrait du „Bulletin de la Société dendrologique de France“. Chez l'auteur, Versailles, 1923.

Voilà un livre qui arrive à un moment opportun. En effet, des nombreuses essences exotiques dont on a tenté l'introduction dans les forêts européennes,

aucune n'a suscité jusqu'ici autant d'espérances et n'a rencontré un accueil aussi unanimement favorable. Le Douglas semble devoir être la grande trouvaille du 19^e siècle pour la forêt de nos régions. Depuis quelques années, États, communes et particuliers y recourent avec un entrain qui, pour le moment, va toujours crescendo.

Et, pourtant, les publications sur cette précieuse essence sont en petit nombre. Celles en langue française, plus particulièrement, sont rares et insuffisantes.

C'est dire que le distingué Conservateur des Eaux et Forêts de Versailles comble, avec sa publication, le plus heureusement, une lacune évidente.

Qu'elles sont les raisons qui ont engagé l'auteur à entreprendre son étude? Voici comment il les expose au lecteur:

„Il est évident qu'il y a pour la France le plus grand intérêt, non seulement à réparer le plus rapidement possible les brèches faites par la guerre à son capital ligneux, mais encore à l'augmenter par l'accroissement de sa superficie boisée.

„Pour ce faire, il faut recourir à des essences qui soient peu exigeantes, de culture facile et surtout — car il importe d'aller vite — de croissance rapide. Le pin sylvestre, sans doute, satisfait en grande partie à ces desiderata. Mais il est une autre essence, de culture aussi facile, à peine plus exigeante en ce qui concerne le sol et surtout — point capital — douée d'une rapidité de croissance presque double, enfin dont le bois est de qualité supérieure. C'est le sapin de Douglas.“

Son étude est divisée en cinq chapitres. (Le genre *Pseudotsuga*. Monographie des *P. Douglasii* et *glauca*. Le Douglas en Europe. Le Douglas en France. Culture du Douglas).

Dans le premier chapitre, l'auteur écrit que notre arbre a porté successivement les noms de *Pinus taxifolia* et de *Pinus Douglasii* et que l'espèce fut placée ensuite, suivant les auteurs, dans les genres *Abies*, *Picea* ou *Tsuga*. Le botaniste Carrière en fit, à juste titre, le type d'un genre spécial, sous le nom de *Pseudotsuga Douglasii*. Et, dans un tableau synoptique des Abiétinées, M. Hickel montre qu'il s'agit d'un genre bien défini, parfaitement différent du genre *Abies*, sapin. Et alors, qu'il nous soit permis de poser cette question: pourquoi, dans le titre du livre, parler du *sapin* de Douglas? L'occasion était belle de supprimer une dénomination inexacte et de contribuer à vulgariser la désignation définitive exacte.

Parmi les Douglas introduits en Europe, il faut distinguer deux espèces nettement différentes au point de vue forestier: le Douglas vert (*P. Douglasii*), ou de l'Orégon, forme côtière et le Douglas bleu (*P. glauca*) ou du Colorado, forme montagnarde. L'auteur renseigne complètement sur la dispersion des deux espèces.

Dans le chapitre III (le Douglas en Europe), M. Hickel résume les expériences faites en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Suisse et dans d'autres pays. C'est en Grande-Bretagne qu'il a été introduit pour la première fois en Europe, en 1827. La hauteur des plus vieux spécimens atteint jusqu'à 44 mètres. L'un mesurait, en 1908, 39 mètres sur 1,85 mètre de diamètre. En France, les premiers Douglas ont été plantés en 1842. D'autres, plantés en 1844, ont 37 à 38 m. de haut. Les autres plantations de Douglas en France sont presque toutes beaucoup plus récentes. Mais elles sont extrêmement nombreuses, portant sur une trentaine au moins de départements. M. Hickel en décrit plusieurs.

Dans ses conclusions, M. Hickel écrit: „Au cours de la rédaction de ce travail, j'ai correspondu avec de nombreux planteurs de Douglas et je puis dire que je n'ai jamais rencontré, dans leurs réponses, la moindre note discordante, pas plus que je n'ai jamais constaté moi-même de mauvais résultats.“ Et pour achever: „le Douglas vert se recommande par un rare ensemble de qualités: aucun des résineux exotiques actuellement cultivés en France ne peut être comparé au Douglas.“

C'est donc, en somme, un brevet d'excellence que le distingué conservateur français décerne à l'arbre américain. Nous n'en sommes nullement surpris. Les essais faits en Suisse amènent exactement à la même conclusion. Nous aurons, sous peu, l'occasion d'en entretenir nos lecteurs.

La publication de M. Hickel, d'une si évidente actualité, mérite beaucoup d'éloges. Elle est très complète, claire et de lecture agréable. Tous ceux, et ils sont légion aujourd'hui, qui emploient le Douglas seront heureux d'y recourir, ils seront reconnaissants à l'auteur d'avoir mis à leur disposition les trésors de sa riche expérience. Ce livre est un des plus utiles de ceux parus ces années dernières.

H. Badoux.

L. Piccioli. Effetti della resinazione sull'accrescimento degli alberi, sulle proprietà tecniche del legno e sulla fruttificazione. Tirage à part, grand in-8°, de 47 pages, avec 12 illustrations. Florence, 1922.

L'industrie de l'extraction de la résine de plusieurs conifères de nos forêts, qui fut prospère autrefois dans quelques régions — ainsi dans le Jura bernois — n'est plus chez nous qu'un souvenir. L'épicéa, le mélèze et le pin, desquels on soutirait la précieuse résine, sont cultivés aujourd'hui exclusivement pour leur bois.

Pendant la guerre, alors que l'apport des résines d'outre-mer était devenu insuffisant ou inexistant, en Allemagne surtout, le gemmage a été réintroduit dans quelques contrées dont il avait été exclu depuis longtemps. Et ce fut alors, dans la littérature forestière des pays centraux, une vraie floraison d'écrits traitant de cette matière spéciale.

Le professeur Piccioli qui enseigne, à l'Ecole forestière de Florence, la culture des bois et la technologie forestière, a récapitulé dans la présente publication nos connaissances sur la question. Il examine successivement l'effet du gemmage sur l'accroissement des arbres, sur les propriétés techniques de leur bois et sur leur fructification.

Son étude est complète à souhait. Il remonte jusqu'à Pline et à Théophraste, cite en passant les idées du grand Duhamel du Monceau (1755) et s'étend surtout sur les auteurs modernes. Le tout s'achève par un index bibliographique qui ne comprend pas moins de 9 pages.

C'est une excellente mise au point d'une question importante de la technologie forestière.

H. Badoux

❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁ **Sommaire du N° 4** ❁❁❁❁❁❁❁❁❁❁
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Aufsätze: Hans Conrad Escher von der Linth als Forstpolitiker. — **Mitteilungen:** † Pèter Kocher, alt Oberförster. — Neuerungen auf dem Gebiete der Forstbenutzung. — Lehrkurs für Vogelschutz. — Kreisschreiben des Eidg. Departements des Innern, Inspektion für Forstwesen, Jagd und Fischerei an die kantonalen Oberforstämter. — **Forstliche Nachrichten:** Bund — Kantone. — **Anzeigen:** Vorlesungen an forstlichen Hochschulen im Sommersemester 1923 — Bücheranzeigen.



Photogr. Friebel, à Sursee

Hangar à bois de la corporation de Sursee (cant. de Lucerne). Holzlagerschuppen



Photogr. M. Schuppisser

Refuge forestier dans la forêt du Hasenwartwald, à la corporation de Sursee
(Schutzhütte)

TYPES DE CONSTRUCTIONS FORESTIÈRES DÉNOTANT UN SOUCI ESTHÉTIQUE
(Exécutées d'après les plans de l'architecte F. Amberg, à Sursee.)